# LA PUNITION MIRACULEUSE D'UN CHEF DE SÉDITIEUX, ET LE RÉCIT SANGLANT

*De ce qui s'est passé à Orléans, les 12, 13 et 14 septembre 1789.*

*Extrait d'une Lettre d'Orléans.*

IL y eut lundi dernier à Orléans trois émeutes, violentes et sanguinaires. La premiere, à 10 heures du matin. A la Chapelle des Aides, fauxbourg Bannier ou de Paris, plus de 600 vignerons ar-

més jusqu'aux dents, et qui attendoient encore des autres fauxbourgs un renfort qui leur a manqué, ont arrêté trente ou quarante convois de bled qui étoient destinés pour notre marché. Les laboureurs et leurs voituriers ont en vain représenté que ce bled n'étoit plus à eux, qu'il appartenoit au Comité de subsistances de la ville d'Orléans, qui ne leur en refuseroit une portion aux courant du marché : ils ont été battus, une portion du bled a été pillée, l'autre achetée à un prix bien au-dessous de celui du marché. Cependant les volontaires, tant à pied qu'à cheval, au nombre de deux cents, avec autant d'infanterie militaire et un détachement de cavalerie aussi militaire, se sont rendus au lieu de la dispute, au premier signal. Alors la querelle s'est fort échauffée, on a tué huit de ces assaillans ; en a enfoncé les portes des magasins où les bleds volés avoient été serres ; on a arrêté une douzaine des plus mutins que l'on a conduit dans les prisons, et l'on a emmené presque tous les convois de bled, dont le marché avait le plus grand besoin.

Il n'y a eu que deux cavaliers de maréchaussée de blessés par les coups de fusils des assaillans, & l'un d'eux est mort en lui coupant les bras qu'il avait cassé.

On a sonné l'alerte, non-seulement pour rassembler tous les volontaires, mais encore pour engager tous les bons citoyens à prendre les armes. On a distribué différens piquets dans tous les quartiers de la ville, les corps-de-gardes ont été doublés, et le surplus de la milice, tant bourgeoise que militaire, a formé un bataillon quarré, qui s'est tenu toute la journé sur la place. Toutes ces précautions ont paru ramener la tranquillité dans la ville et dans ses marchés, mais a trois heures après midi, un nommé Jean Desbœufs, un ancien soldat de soldat de Touraine, actuellement portefaix & sergent de la compagnie de S. Marceau, a quitté, lui cinquieme, sa compagnie qu'il faisait exercer depuis midi, sous le prétexte de dîner, & il est allé joindre rue Dauphine, au bout du pont, plus de 2000 hommes armés de fusils, de haches, de cognées & de pistolets. Ces 2000 hommes cherchaient

à entrer dans la ville pour s'y réunir à dix mille artisans que la stagnation du commerce a jettés dans l'oisiveté & la grande misere. Alors le corps-de-garde de Royal Comtois d'infanterie, mêlé de volontaires qui étoit au-dehors de la grille du pont, s'est retiré au-dedans sur le pont, en criant : AUX ARMES. Les assaillans ont fait sonner le tocsin à Saint-Marceau qui, quoique paroisse de ville, est hors de son enceinte. On a sonné la charge ; les volontaires, au nombre de 400, dont j'étois, mêlés et serrés dans les rangs de Royal-Comtois, un détachement de 300 hommes de cavalerie à la suite, se sont rendus à grands pas sur le pont.

Jean Desbœufs, ainsi nommé parce qu'il est très-vigoureux, & qu'il bat six autres de ses confreres, a demandé la permission d'approcher seul, sans coup férir, pour capituler. On la lui a accordée, & il s'est avancé le chapeau bas, comme un général d'armée, & a dit : Que comme chef de plus de 3000 hommes qui soutenoient la bonne cause, il demandoit, 1o. d'entrer dans le corps des volontaires avec la nouvelle troupe, afin de protéger la ville ; 2o. de taxer le pain bis de neuf livres, à dix-huit sols, et 3o. le sel à six sols la livre.

Comme on n'acceptoit aucunes de ses propositions ; qu'on les rejettait pour de bonnes raison qu'on lui a déduites, et que d'ailleurs on connaissait la véritable intention de sa troupe, il nous a répliqué ainsi. Permettez-moi, Messieurs, de me retirer tranquillement auprè des braves gens que j'ai l'honneur de commander et de leur rendre compte de ma mission et de votre réponse. Je désire qu'elle puisse les satisfaire. Rendu á sa bande, à deux portées de la grille, il les a harangués et les a fait marcher en rangs serrés au devant de nous. Quand il a été á-peu-pres vers la lune ou l'esplanade qui est avant la grille, il a fait faire une déde six cents coups de fusils qui, heureusement nous ont sifflé aux oreilles sans blesser personne. Un seul officier comtois a eu son chapeau emporté. Quand cette décharge a été faite, nous avons tiré á notre tour, et le premier coup qui a porté, a passé dans la bouche de Jean Desbœufs, qui est tombé mort, en faisant les imprécations les plus horribles. Sur-le-champ sa troupe s'est débandée et a été chassée, poursuivie et sabrée, par la valerie jusques par-delà le pont d'Oivet. On prétend, et je le crois

qu'il y a eu dans cette affaire quatre-vingts brigands tant tués que blessés, sans pertes ni blessures d'aucun de nous.

Comme la cavalerie poursuivoit, nous nous sommes occupés à faire des recherches dans le portereau pour écarter ceux qui s'étoient joints à cette troupe, nous n'y avons trouvé qu'un seul homme qui ait osé nous défier, parce qu'il s'étoit barricadé dans sa maison, d'où il nous tirait des coups de fusil. Nous avons enfoncé les portes & arrêté ce séditieux qui a eu la hardiesse de nous dire, (je l'ai entendu) qu'il avoit manqué son coup, que depuis deux mois il étoit occupé à émeuter par argent les habitans des autres fauxbourg & de ceux de tous les vignobles qui avaient manqué à leur parole d'honneur.

Cet homme, nommé Rimbert, marchand vinaigrier, tonnelier & commissionnaire, riche de plus de cinquante mille écus, sans enfans, a été pendu à une heure après minuit, par jugement prévotal. Les séditieux du fauxbourg Bannier auroient subi le même sort.

Si les habitans de ce fauxbourg, frappés de de cet exemple, ne fussent venus demander

pardon de leur étourderie. On leur a accordé un sursis, sauf à punir les douze qu'on gardoit dans les prisons comme ôtages, à la plus légere émeute.

Pendant cette petite guerre, les volontaires de Royal-Comtois, qui gardoient la prison qu'on vouloit forcer, ont été assaillis d'un premier & d'un second, d'une grêle de pierres, de pavés, de coups de fusils et de pistolets, à quoi ils ont répondu par une simple décharge de vingt-quatre coups de fusils, qui en a jeté sept en bas. Parmi les volontaires, il n'y a eu que Granger le comédien, frere de Granger de la comédie Italienne, qui ait été blessé, encore l'a-t-il été fort légerement; car il sort déjà, et l'on assure que la blessure n'était rien.

*Signé* D'ARTIC, Bourgeois d'Orléans.

---

De l'Imprimerie de MOMORO, premier Imprimeur de la Liberté Nationale, rue de la Harpe N. 160. 1789.